

opinions ou leurs intérêts. Ses déclamations féditieuses, ses principes impies ont déjà perverti une infinité de personnes de tout âge, de tout sexe, de tout rang; & il est bien à craindre que l'aversion & le mépris pour les ministres de l'Eglise ne soit bientôt une disposition dominante & universelle dans la nation, ..

Mais en reconnoissant la haine aussi naturelle que pleinement constatée des philosophes contre l'état religieux, en faisant observer dans presque tout le cours de cet ouvrage les suites & les funestes conséquences des fureurs de ce parti inquiet & puissant, il a la consolation de découvrir des sentimens diamétralement opposés dans les Princes qui sont à la tête des gouvernemens catholiques. En diminuant en quelques endroits le nombre des religieux multipliés au-delà de l'intention des fondateurs ou des besoins des fideles, les Souverains n'ont pas prétendu préparer leur anéantissement. On voit au commencement de cette Apologie un passage bien remarquable tiré d'un édit de Louis XV, donné au mois de Mars 1768. *Nous avons, dit ce Monarque, la satisfaction de voir dans votre royaume un nombre considérable de religieux offrir le spectacle édifiant d'une vie régulière & laborieuse. . . Ils ne cessent de rendre à la société les services les plus importants, par l'exemple de leurs vertus, par la ferveur de leurs prières, par les travaux du ministère auxquels l'Eglise les a associés, &c.*

L'auteur examine ensuite les rapports que les religieux vivant suivant l'esprit de leur in-